



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Onzième session

Rome, 4-8 avril 2016

Rapport sur les ateliers régionaux de la CIPV

Point 11.2.1 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

I. Historique

1. Le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a organisé six ateliers régionaux de la CIPV en 2015 et y a apporté son appui.
2. En 2013, à sa huitième session, la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) est convenue que le mandat des ateliers devait être élargi dans l'intention de couvrir le large éventail de questions liées à la CIPV. Afin de mieux souligner cette évolution, les ateliers ont été renommés «ateliers régionaux de la CIPV» (anciennement «ateliers régionaux sur les projets de NIMP»).
3. En 2015, les ateliers régionaux de la CIPV visaient les objectifs suivants:
 - améliorer la capacité des Parties contractantes à formuler des observations utiles en utilisant les projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) mis à la disposition des membres en 2015 pour consultation;
 - renforcer les capacités phytosanitaires et faire mieux connaître différentes activités liées à la CIPV;
 - échanger des informations et confronter des expériences au niveau régional.
4. L'ordre du jour et le matériel des ateliers ont été mis au point en étroite collaboration par les différentes unités du Secrétariat de la CIPV. On a aussi tenu compte de suggestions formulées par des fonctionnaires régionaux de la FAO et des représentants d'organisations régionales de protection des

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

végétaux (ORPV) durant la dixième session de la CMP (2015). Les thèmes de l'ordre du jour commun des ateliers ont permis aux participants d'améliorer leurs connaissances sur les activités menées par la CIPV dans le monde entier¹.

5. Les rapports et l'ensemble du matériel utilisé lors des ateliers régionaux de la CIPV sont en ligne sur le Portail phytosanitaire international (PPI).

II. Réalisations et enseignements tirés

6. Au total, 169 participants représentant 89 Parties contractantes ont assisté aux ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2015. On trouvera à la pièce jointe 1 au présent document les détails concernant le lieu, les dates, les organisateurs, les bailleurs de fond et la participation de chacun des ateliers.

7. Les activités consacrées à la formulation d'observations utiles ont été menées à l'aide du système en ligne de communication des observations, sur les projets de NIMP suivants:

- Projet de NIMP - appendice à la NIMP 20 sur les arrangements permettant au pays importateur de vérifier dans le pays exportateur la conformité des envois (2005-003);
- Projet de NIMP - révisions des annexes 1 et 2 de la NIMP 15 (Réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international): insertion du traitement phytosanitaire Fumigation au fluorure de sulfuryle des matériaux d'emballage en bois (2006-010A) et révision de la partie relative au chauffage diélectrique de l'annexe 1 de la NIMP 15 (2006-010B).

8. Les échanges menés sur des questions liées à la CIPV ont porté sur les thèmes suivants:

- 1) Communication d'objections formelles: processus et justification – Ce thème a été présenté aux participants pour faire en sorte qu'ils participent de manière active à la procédure d'établissement de normes et évitent de formuler des objections formelles.
- 2) Page des ressources phytosanitaires et activités relatives aux ressources techniques de la CIPV (www.phytosanitary.info) – L'objectif de ce point de l'ordre du jour était non seulement de présenter aux participants la version la plus récente de la page des ressources phytosanitaires mais aussi de proposer des activités permettant d'en découvrir les ressources. Les participants ont particulièrement apprécié les activités proposées et, dans de nombreux cas, ont jugé que la page des ressources phytosanitaires était un outil utile dans le cadre de leur travail au quotidien. Ils ont en outre suggéré qu'il faudrait en faire davantage la promotion.
- 3) Année internationale de la santé des végétaux (2020) – Les participants ont été informés du concept, des objectifs spécifiques, des résultats attendus, des activités futures et du programme préliminaire de l'Année internationale. Ils ont été invités à participer activement à la préparation, à la planification et à la mise en œuvre de l'Année internationale, ainsi qu'à contribuer à sa promotion, à proposer de nouvelles idées et à faire participer de jeunes professionnels aux activités futures de l'Année internationale.
- 4) Point sur l'enregistrement du symbole de la NIMP 15.
- 5) Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – Les débats ont permis de faire le point sur l'Accord, d'envisager les problèmes qui pourraient se poser et de rendre compte de la situation en ce qui concerne sa ratification.
- 6) Point sur la certification phytosanitaire électronique (programme ePhyto).
- 7) Système de prévention et de règlement des différends de la CIPV – Le principal message communiqué aux participants était que la mise en œuvre du cadre de la CIPV était le meilleur moyen de prévenir les différends.

¹ Rapports des ateliers régionaux de la CIPV: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/regional-ippc-workshops/>.

- 8) Programme pilote de mise en œuvre de la surveillance et manuel de la CIPV sur la surveillance – Les participants ont été informés de l'élaboration du programme et ont été invités à fournir des ressources techniques et financières à l'appui d'activités pilotes. Ils ont aussi été invités à se pencher sur la législation et les politiques relatives à la surveillance aux niveaux national et régional et à présenter les progrès obtenus à la onzième session de la CMP.
9. Échange de données d'expérience à l'échelon régional:
 - 1) Activités relatives aux obligations des pays en matière d'établissement de rapport – À l'occasion de la séance de formation organisée durant la dixième session de la CMP, les Parties contractantes ont demandé que des activités de ce type soient mises sur pied afin d'échanger des données d'expérience et des approches qui permettent de satisfaire différentes obligations en matière d'établissement de rapport.
 - 2) Expérience acquise par les pays dans le domaine de la surveillance – Des pays ont rendu compte de leurs activités de surveillance. L'approche et le contenu des différentes présentations reflétaient la situation des programmes et des activités de surveillance au niveau national. Les activités proposées ont en particulier permis d'analyser l'état actuel des programmes de surveillance et de planifier des activités futures du programme pilote. Des renseignements sur les activités, les projets et les ressources des Parties contractantes dans le domaine de la surveillance ont aussi été collectés à l'aide d'un questionnaire spécial. Les réponses obtenues ont été analysées et regroupées.
 - 3) Organismes nuisibles d'apparition récente – Cette question a été abordée dans deux régions. Certaines Parties contractantes ont indiqué par le passé que les ateliers d'une durée de trois jours pourraient être trop courts pour aborder toutes les questions dignes d'intérêt. Les organisateurs des ateliers ont par conséquent été invités à faire en sorte que des jours supplémentaires soient consacrés à l'examen de questions d'intérêt régional. Des débats sur les organismes nuisibles d'apparition récente ont été menés dans le cadre des ateliers organisés dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et dans la région Asie centrale et Europe orientale.
10. Des activités organisées en amont des ateliers ont contribué indirectement à renforcer les capacités du personnel du Secrétariat car un programme de formation interne a été mis au point et exécuté à son intention.
11. L'organisation des ateliers régionaux de la CIPV s'est heurtée à des difficultés en ce qui concerne les dates et la représentation du Secrétariat, ainsi que pour trouver l'appui financier de certains organisateurs et co-organisateur. Le Secrétariat reconnaît l'importance des échanges et de la collaboration avec les organisateurs et les co-organisateur des ateliers.
12. Le Secrétariat considère que les ateliers régionaux de la CIPV sont essentiels si l'on veut renforcer les capacités phytosanitaires des Parties contractantes à la CIPV. Ils offrent au Secrétariat une occasion irremplaçable de rencontrer directement les Parties contractantes et de mieux comprendre leurs besoins au niveau régional. Les ateliers sont aussi extrêmement utiles pour mettre en relief la présence de la CIPV au niveau national et accroître sa visibilité.
13. Dans cette optique, les participants ont été priés de communiquer leurs observations sur les ateliers au moyen d'un questionnaire en ligne, auquel 84 pour cent d'entre eux ont répondu.
14. Selon les commentaires reçus, les participants estiment que les ateliers régionaux de la CIPV servent à:
 - 1) acquérir de l'expérience et des connaissances sur des thèmes d'intérêt pour les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV);
 - 2) échanger des données d'expérience, des vues et des connaissances techniques entre ONPV et ORPV;
 - 3) établir des liens avec le Secrétariat et faire mieux connaître les questions liées à la CIPV;

- 4) mieux comprendre les NIMP, ce qui permet de conclure des accords régionaux et d'améliorer leur mise en œuvre.

15. Les participants ont particulièrement apprécié la possibilité de rencontrer des représentants du Secrétariat, du Comité des normes et des ORPV. Ils ont aussi souligné que les ateliers étaient structurés de manière différente par rapport à ceux des années passées et que les thèmes présentés étaient d'une très grande utilité pour les Parties prenantes.

III. Améliorations envisagées pour les ateliers futurs

16. Le Secrétariat encourage une coordination et une coopération continues de la part des organisateurs et co-organisateurs dans l'intérêt des Parties prenantes.

17. Il entend améliorer l'organisation des ateliers en consacrant plus de temps aux débats sur différentes activités liées à la CIPV et à des sujets d'intérêt régional.

18. La CMP est invitée à:

- 1) *encourager* les donateurs, les Parties contractantes et les ORPV à contribuer financièrement aux ateliers régionaux de la CIPV;
- 2) *noter* que les ateliers régionaux de la CIPV sont des instruments très utiles et essentiels en vue de renforcer les capacités phytosanitaires des Parties contractantes et que l'évolution du contenu des ateliers régionaux de la CIPV s'est révélée être une bonne stratégie pour améliorer et rassembler les connaissances sur les questions liées à la CIPV dans toutes les régions.

| Région | Date Lieu | Participants | Parties contractantes | Représentation du Secrétariat | Organisateurs et bailleurs de fonds |
|--|--|--------------|--------------------------|----------------------------------|--|
| Asie | 19-23 octobre Jeju République de Corée | 35 | 17 | - | Atelier financé par la République de Corée et organisé par la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (APPPC) et par le Secrétariat de la CIPV. |
| Caraïbes | 29 sept.– 1 ^{er} oct. Port of Spain Trinité-et-Tobago | 16 | 11 | 1 | Atelier financé par l'Union européenne (projet relatif aux mesures sanitaires et phytosanitaires du dixième Fonds européen de développement), par le fonds fiduciaire de la CIPV et par le Secrétariat de la CIPV et organisé par l'Institut international des sciences administratives (IICA), sur la base d'une lettre d'accord. |
| Europe centrale et orientale et Asie centrale | 7-10 septembre Moscou Russie | 31 | 12 | 2 | Atelier financé par le fonds fiduciaire de la CIPV et par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale et organisé par le Secrétariat de la CIPV, par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale et par l'ensemble des centres russes de quarantaine végétale. |
| Amérique latine | 20-23 octobre Lima Pérou | 30 | 16 | par le biais d'une conférence | Atelier financé par le fonds fiduciaire de la CIPV et organisé par l'IICA, sur la base d'une lettre d'accord, par l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA), par le Comité de Sanidad Vegetal del Cono Sur (COSAVE) et par les services péruviens de santé agricole (SENASA). |

| | | | | | |
|--|--|-----|----|---|---|
| Proche-Orient et Afrique du Nord | 14-17 septembre Amman Jordanie | 40 | 14 | 2 | Atelier financé par le fonds fiduciaire de la CIPV et par le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et organisé par le Secrétariat de la CIPV, par l'Organisation jordanienne de protection des végétaux, par le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et par l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient (NEPPO). |
| Pacifique Sud- Ouest | 29-31 juillet Suva Fidji | 17 | 19 | 1 | Atelier financé par le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, avec l'assistance du Programme d'accès aux marchés des produits horticoles et agricoles du Pacifique (PHAMA) et du Secrétariat de la CIPV et organisé par l'Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique (PPPO). |
| Total | | 169 | 89 | | |

Pièce jointe 1